

La moitié du poisson issu de pêche durable

Selon l'Ifremer, 51 % de la masse de poissons débarqués en France en 2021 proviennent de populations non surexploitées. Une part qui a cessé de croître.

Repères

Qu'est-ce qu'un poisson pêché durablement ?

Les politiques européennes se réfèrent au « rendement maximum durable » (RMD), c'est-à-dire la plus grande quantité de poisson que l'on peut extraire de l'océan sans que cela affecte le processus de reproduction de l'espèce. Trop faible, l'effort de pêche ne permet pas une activité économique optimale. Trop important, il met en péril la survie de l'espèce. L'effort de pêche doit donc sans cesse se réajuster pour atteindre ce RMD.

Quel est le bilan actuel ?

En 2021, selon le dernier bilan de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), 51 % des débarquements métropolitains étaient issus de populations considérées comme en bon état ou reconstitu-

tuables. Mais 23 % des poissons débarqués provenaient encore de populations surexploitées et 2 % de stocks effondrés. Le reste (24 %) est non évalué ou non classifié.

Ce constat est-il satisfaisant ?

En regardant en arrière, oui. Car si la moitié de la pêche française est aujourd'hui durable, en 2000, ce n'était que 20 %. Mais cette progression se tasse. « Depuis 2017, la part des débarquements provenant de populations non surexploitées a tendance à se stabiliser », analyse Alain Biseau, biologiste des pêches à l'Ifremer. On est très loin de l'objectif européen de 100 % des poissons pêchés au niveau du rendement maximum durable.

Quelles sont les espèces menacées ?

Selon l'Ifremer, qui suit 160 espèces commerciales, deux populations de poissons sont considérées comme

« effondrées » : le cabillaud de la mer du Nord et le merlu de Méditerranée. La sardine du golfe de Gascogne, auparavant sur liste noire, est désormais seulement « surexploitée et dégradée », comme le maquereau de l'Atlantique. Tandis que la sole du golfe de Gascogne est passée du rouge à l'orange (stock reconstituable).

Comment améliorer les choses ?

La cible du RMD n'empêche pas certaines espèces de rester fragiles. Pour Alain Biseau, « une option pourrait être de diminuer plus encore la pression de pêche pour aider les populations à recouvrer un bon état ». L'impact des engins de pêche est aussi scruté de près. Notamment celui des engins traînants (drague, chalut et senne de fonds) accusés de ravager les fonds marins. Ils assurent 47 % de la pêche française en valeur.

Julia TOUSSAINT.

État des populations pêchées en France en 2021

Avec les exemples de quelques poissons

